Producteurs
et productrices
acéricoles du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

PRODUCTION DE SIROP D'ÉRABLE
Le Québec aura besoin de 168 millions d'entailles d'ici 60 ans et d'une approche sylvicole respectant le capital forestier des érablières

Longueuil, le 11 février 2021 – En réponse à la présentation de la Stratégie nationale de production de bois, annoncée en décembre dernier, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) annoncent à leur tour leur plan pour le futur. Selon la projection, le Québec aura besoin de 168 millions d'entailles en 2080 afin de répondre à la demande croissante d'un marché mondial en pleine expansion. Il s'agit de 120 millions d'entailles ***de plus*** qu'actuellement, alors que les acériculteurs récolteront la sève de près de 50 millions d'entailles ce printemps. Les PPAQ prévoient que 30 % de ces nouvelles entailles projetées soient en terres publiques.

Pour estimer le besoin futur, les PPAQ ont tenu compte de plusieurs éléments, dont les objectifs de vente pour les marchés d'exportation (demande mondiale) et l'historique d'émission d'entailles depuis 20 ans (+ 17 millions). Les ventes et les exportations de sirop d'érable sont en hausse constante depuis 10 ans avec des augmentations annuelles de l'ordre de 7 à 10 %. L'acériculture crée plus de 10 500 emplois (équivalent temps plein) au Québec et contribue à 800 M$ au PIB canadien.

Le pourcentage des nouvelles entailles nécessaires en terres publiques pour le futur, estimé à 30 %, représente 36 millions d'entailles supplémentaires. Considérant qu'une érablière compte un minimum de 150 à 200 entailles par hectare, c'est un total de 180 000 à 240 000 hectares supplémentaires qui devraient être réservés sur les terres publiques pour le développement acéricole. Ces nouvelles superficies, que les PPAQ souhaitent nommer « Aires d'intensification de la production acéricole » ou « AIPA », sont une réponse directe aux « Aires d'intensification de la production ligneuse » ou « AIPL » annoncées il y a quelques années par le MFFP. En effet, le Ministère avait à l'époque identifié des aires pour intensifier la production ligneuse (le bois), mais qu'en est-il de la production de sirop d'érable en terres publiques?

Un plan pour développer stratégiquement l'acériculture et protéger la pérrenité des érables
Chiffres en main, les PPAQ souhaitent se faire entendre du MFFP, qui en est à réserver des territoires pour le futur développement en terres publiques. Avec quelques millions d'entailles seulement, ce que propose le MFFP est non seulement insuffisant, mais les approches « sylvicoles » actuellement utilisées semblent mettre en péril le capital forestier des érablières. On semble récolter trop intensivement en écrémant la forêt feuillue, ce que les Québécois ne veulent pas. Certes, l'érablière pourrait revenir sur le très long terme mais, dans l'intervalle, ce qui reste après chantier est désolant pour le citoyen québécois, qui est pourtant le propriétaire de cette richesse collective. Vingt ans après « L'Erreur Boréale » de Richard Desjardins, sommes-nous à la veille de « l'Erreur Méridionale »? Les PPAQ ne sont pas rassurés.

érable DU QUÉBEC
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 525
Longueuil (Québec) J4H 4G5

1 855 679-7021
ppaq.ca
erableduquebec.ca

Producteurs
et productrices
acéricoles du Québec

Mettre des chantiers sur « hold »

Dans de récents chantiers d'opération forestière en Hautes-Laurentides, tel celui du lac Désiré, force est de constater que les travaux de récolte de bois prévus par le MFFP vont laisser des parterres de coupe où le capital forestier résiduel sera grandement affecté. Les PPAQ croient fermement que le Québec doit jardiner sa forêt feuillue autrement en protégeant ce capital. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre ce type de chantier en suspens tant et aussi longtemps que la population ne sera pas rassurée par l'approche sylvicole du MFFP en érablière.

Selon Serge Beaulieu, président des PPAQ, le MFFP n'est pas suffisamment à l'écoute de la filière acéricole, un pilier pourtant important du développement économique des régions. « Ce n'est pas d'hier que nous formulons des demandes. Il y a plusieurs années, nous avions déposé des mémoires lors des consultations du gouvernement sur la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) et sur la Loi sur l'occupation du territoire forestier. Rien de ce qui a été proposé n'a été intégré aux politiques gouvernementales », constate M. Beaulieu. L'acériculture ne semble pas faire partie de la Stratégie nationale de production de bois, ce que déplorent les PPAQ depuis décembre dernier. Et il ajoute « en plus de négliger l'aspect économique de l'acériculture, on a l'impression que celui des scieries prend le dessus sur les aspects environnemental et social de l'aménagement forestier. Les PPAQ ont réussi à avoir une rencontre ce matin avec les membres du cabinet du MFFP et espèrent que cela aura des répercussions positives. »

Les PPAQ croient que les superficies demandées sont non seulement réalistes, mais elles témoignent de la volonté ferme d'une cohabitation harmonieuse de la ressource forestière avec les autres utilisateurs de la forêt publique. Rappelons que ces territoires à réserver pour le développement acéricole continueront à fournir du bois pour approvisionner l'industrie de la transformation. Les acériculteurs aménagent et jardinent la forêt selon des principes sylvicoles reconnus afin de maintenir le capital forestier et permettre la croissance optimale des arbres. Leurs récoltes de bois sont plus fréquentes, mais moins intenses que celles de l'industrie forestière traditionnelle. Les érablières doivent être aménagées de la sorte.

À propos des Producteurs et productrices acéricoles du Québec et de la marque Érable du Québec

Les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) ont pour mission d'assurer la promotion des intérêts des acériculteurs et acéricultrices du Québec et de développer le plein potentiel de production et de ventes des produits d'érable du Québec, tout en respectant les règles de développement durable. Ils représentent 11300 producteurs et productrices et 7400 entreprises acéricoles dont la qualité du travail permet au Québec d'assurer en moyenne, et annuellement, 72 % de la production mondiale de sirop d'érable. Les PPAQ sont fiers de valoriser la marque Érable du Québec en plus de coordonner les efforts de mise en marché et de promotion des produits d'érable du Canada à l'international au nom de l'industrie canadienne de l'érable. Les PPAQ orientent et animent également le Réseau international de recherches et d'innovation sur l'érable.

\- 30 -

Source et demande d'entrevue : Hélène Normandin
Directrice des communications corporatives
Producteurs et productrices acéricoles du Québec
514 603-0728
hnormandin@upa.qc.ca